

Par un arrêté ministériel en date du 9 janvier, M. Herlin, directeur de l'École primaire annexée à l'École normale de Douai, est nommé officier d'Académie.

Le journal le *Monde* enregistre le chiffre des décès survenus dans le clergé des différents diocèses de France pendant l'année 1878. La statistique établit qu'il meurt en moyenne 1.600 prêtres par an. Le diocèse de Cambrai, un des plus éprouvés, est compris pour 39 dans le nombre général des décès et celui d'Arras pour 23.

Une très-grave accusation pèse, en ce moment, sur un cultivateur de Wasquehal, M. Jean-Baptiste T... Si nous en croyons les renseignements qui nous parviennent d'une source autorisée, M. T... se serait livré sur un de ses domestiques, Louis Lefebvre, à des voies de fait tellement graves que les jours de ce dernier seraient très-sérieusement en danger.

Voici comment les faits se seraient passés : M. T... avait envoyé, mercredi matin, à 8 heures, son domestique à Marcq-en-Barœul, pour y chercher de la drèche destinée à l'alimentation des bestiaux et que Lefebvre devait transporter dans un camion attelé de deux chevaux. A onze heures, le domestique n'étant pas de retour, M. T... alla à sa rencontre et trouva son attelage stationnant près de l'écluse de Wasquehal, en face d'un estaminet où Lefebvre s'était fait servir du café.

M. T... monta sur le siège du véhicule, et il allait se mettre en route lorsque son domestique, qui l'avait vu arriver, sortit de l'estaminet et voulut reprendre les rênes; mais le cultivateur s'y refusa et voyant que Lefebvre montait sur le camion pour prendre place sur le siège, il le frappa à la tête d'un coup de bêche qui lui fit une profonde blessure derrière l'oreille gauche et il fouetta ses chevaux. Revenu de l'étourdissement que lui avait causé le coup qu'il avait reçu, Lefebvre se mit à courir en chancelant dans la direction que suivait son maître; il ne tarda pas à le rejoindre et insista de nouveau pour qu'il lui fût permis de prendre place dans le véhicule. M. T... arrêta son attelage. Que se passa-t-il alors? Il serait peut-être téméraire de le supposer; mais un ouvrier ferblantier qui travaillait sur le toit d'une maison voisine, vit, de derrière les tonneaux de drèche qui étaient sur le camion et dont la hauteur l'empêchait de voir le cultivateur et le domestique, s'élever une bêche qui s'abattit avec force. Un cri terrible se fit aussitôt entendre et deux secondes plus tard, M. T... reprenant la route de sa ferme, abandonnant Lefebvre qui gisait inanimé sur un des côtés de la route.

L'ouvrier ferblantier donna aussitôt l'alarme, et le malheureux domestique fut transporté dans un cabaret voisin. Le coup ou plutôt les coups dont il avait été frappé l'avaient renversé dans un fossé; la bêche qui le couvrait entièrement et le sang qui s'échappait avec abondance de ses nombreuses blessures le rendait tout-à-fait méconnaissable. M. le docteur Jacquart, mandat pour soigner le blessé, reconnut son état tellement grave qu'il ordonna de le laisser dans le cabaret où, en effet, reçu à la tête cinq coups de bêche qui lui ont fait de graves blessures; l'oreille gauche est presque entièrement arrachée et l'os pariétal droit a été fortement endommagé.

En un mot, son état est à peu près désespéré.

De son côté, M. T... prétend n'avoir pas frappé son domestique. D'après son dire, Lefebvre était ivre et il se serait blessé en tombant du camion, ce qu'il est assez difficile d'admettre vu la multiplicité des blessures.

Nous publierons demain de nouveaux détails sur cette triste affaire, qui a causé un très grand émoi dans toute la commune.

Demain Dimanche, 19 janvier, à 7 heures du soir, la *Fanfare Delattre* de Roubaix, dirigée par M. Knorr et la Société nationale des *Orphéonistes Lillois*, section chorale dirigée par M. Boulanger et section symphonique, donneront un grand concert dans la vaste salle de l'hippodrome Lillois qui sera chauffée.

Cette soirée musicale qui promet d'être des plus brillantes va réunir les vainqueurs du grand Concours international de Paris.

La *Fanfare Delattre* arrivera à la gare de Lille à 4 heures 40 minutes de l'après-midi; elle sera reçue par les *Orphéonistes Lillois* et se rendra à l'Hôtel de l'Orphéon, en jouant des pas redoublés sur le parcours par la rue de la Gare, Grande-Place et la rue Nationale.

On peut prendre des cachets à l'avance jusqu'à dimanche à une heure, chez M. Barrez, marchand de Musique, rue du Vieil-Abrouvoir, à Roubaix.

Une pièce de fausse monnaie, mise en circulation à Roubaix, a été recueillie par une ménagère de la rue de la Redoute, Mme E..., qui n'a trouvé rien de mieux que de la donner en paiement à un de ses fournisseurs. Dénoncée pour ce fait à la police, Mme E... a été l'objet d'un procès-verbal.

Un cas de folie presque subite a été constaté hier chez un habitant de la cour Leclercq, rue du Moulin-de-Roubaix. Cet homme se nomme Alphonse Duse. Il s'était, hier, armé d'un couteau et s'était emparé d'un de ses enfants que, disait-il, « il voulait tuer en attendant que le reste du monde y passât. » Ce malheureux a été conduit à l'hôpital où il a été admis d'urgence.

Un vieillard de 70 ans, Jean Baptiste Villayes, qui a été pendant longtemps employé comme domestique chez M. Narcisse Cottignie, de Tourcoing, a quitté son domicile, dimanche, et n'a plus reparu depuis. Il habitait rue des Piais.

Voici son signalement qu'on nous prie de publier : Taille 1 m. 57. Vêtu d'un pantalon en une capote noire, et coiffé d'une casquette.

Ce vieillard est atteint d'un léger affaiblissement des facultés mentales.

Le *Mémorial* annonce que les buralistes et débitants de tabac de Lille ont reçu l'ordre formel d'avoir à vendre les billets de la loterie à raison de un franc.

Un procès-verbal pour délit de chasse a été rédigé contre un domestique de Flers, Désiré Berte, âgé de 20 ans.

Deux vols ont été commis, la nuit dernière, à Croix. Des rôdeurs ont fait main basse sur les hôtes d'un poulailler appartenant à M. Briffaut, maître-maçon.

Le second vol dénote de la part de ceux qui l'ont consommé, une rare audace jointe à la parfaite connaissance des lieux sur lesquels ils ont opéré. Après s'être muni d'une échelle qu'ils avaient prise chez un voisin de M. Ségard, marchand d'étoffes, ils ont pénétré dans la maison de ce dernier, en passant par le grenier, sont ensuite descendus dans un magasin situé au rez-de-chaussée et se sont retirés en emportant un ballot composé d'articles de lingerie, de foulards, etc. Les auteurs de ce vol sont inconnus.

Une arrestation de voleur a été faite, ce matin, vers 6 heures et demie, dans la ferme Julien Toulemonde, située sur le chemin de l'Union, entre Tourcoing et Mont-à-Leux.

Voici dans quelle circonstance : A l'heure indiquée plus haut, les domestiques de la ferme, entendirent un bruit insolite, au rez-de-chaussée de la maison, du côté du poulailler. Ils se précipitèrent à deux, vers cet endroit, et se trouvèrent en face d'un homme qui s'emparait des poules, et les mettait dans un sac. Invité à s'expliquer à ce sujet, l'étranger n'a pu motiver son action qu'en se déclarant voleur des intéressés gallinacés.

Sur ce, les deux domestiques, ont transporté notre homme, au bureau de police de Tourcoing. Il est déclaré en même temps que 25 poules avaient disparu du poulailler, depuis le Dimanche précédent. Tout donne à penser que l'homme arrêté n'est pas étranger à ce vol.

Le voleur s'appelle Désiré Bostyn; il est âgé de 26 ans et charretier de profession. Bostyn en outre, est très-communiqué, et une fois pris, il s'est mis à faire la révélation suivante : Mercredi dernier, un cabaretier de Watrelos, M. Alexandre Leclercq s'apercevait de la disparition subite de toute sa garde-robe (238 francs d'habillements). Il ne savait sur qui porter ses soupçons, et il est probable qu'on n'eût jamais découvert le voleur, sans l'arrestation de l'homme ennemi des poules.

Bostyn a déclaré être le voleur de Watrelos. Il s'est présenté, a-t-il dit, au domicile du cabaretier annonçant qu'il venait de la part du propriétaire pour nettoyer les noyères. On le reçut, et Bostyn, monté sur le toit, au lieu de faire cette besogne fructueuse un carreau d'une fenêtre à tabatière, pénétra dans l'intérieur de la maison, et mit dans le même sac où il voulait mettre les poules tous les habits du cabaretier, puis sortit par la porte de derrière de la maison. Personne ne l'aperçut.

Ce premier vol a donc été commis avec effraction. Le second s'est accompli dans les mêmes conditions, car pour entrer dans le poulailler il a fallu enfouir un treillis de bois qui en défendait l'accès.

Le groupe d'expulsés dont les noms suivent a été remis ce matin, à la Belgique :

Charlotte Pierreuse, femme Renard née à Tournai; Juliette Debisieux, 26 ans, née à Tournai; Léopold Blum, 19 ans, garçon boucher, né en Pologne;

Camille d'Or, 20 ans, garçon de table; Paul Grefé, 23 ans, journalier, né à Paris de parents Prussiens; Georges Harluager, 23 ans, garçon d'hôtel, né en Allemagne; Théophile Landeloos, 47 ans, compositeur, né en Belgique; François Maille, 24 ans, chaudronnier, né en Suisse, Jacques Rosse, 30 ans, jardinier, né en Italie; Jean Tartelais, 24 ans, terrassier, né en Espagne; Augustin Valancker, 21 ans, né à Roubaix de parents belges.

Jeudi matin, un duel a eu lieu sur la frontière belge entre deux membres d'un club parisien, MM. de V... et de G...

Une discussion politique fort vive, qui a pris naissance à la suite des élections sénatoriales, a été la cause de cette rencontre.

Le baron de G..., ancien officier de hussards, a été blessé assez grièvement.

Le gouverneur du Hainaut doit donner à Mons, le 25 courant, une grande fête dansante à laquelle il a invité MM. les officiers du 1er corps d'armée.

Le gouvernement français a donné l'autorisation de se rendre en uniforme à ce bal, à ceux de MM. les officiers des régiments de la frontière qui en ont manifesté le désir.

On peut, dit le *Mémorial*, juger de l'importance qu'on prise, dès le commencement, les Docks et Magasins-Général de Lille par les chiffres suivants, relatifs à l'année 1877 :

Entrées.	4.147.838 k. 20
Sorties.	2.443.810 15

Hier, vers sept heures du soir, deux maisons, portant les numéros 7 et 9, de la rue du Chauffour-Lhermitte, section de Wezennes, se sont écroulées avec un grand fracas qui a mis en émoi toute la population du quartier.

Il n'y a eu, heureusement, aucun accident de personne à déplorer et tout s'est borné à des dégâts matériels.

Des mesures ont été prises aussitôt pour prévenir de nouveaux accidents.

La funèbre trouvaillie faite, jeudi vers midi, dans la rue de la Barre à Lille, continue à être le sujet de toutes les conversations.

Ainsi que nous le constatons hier, le public se livre, sur cette mystérieuse découverte, aux commentaires les plus divers et les plus invraisemblables.

La vérité qui semble résulter de l'enquête, c'est que la jambe d'enfant trouvée au milieu d'immondices, doit provenir d'une Faculté de médecine où elle aurait servi à des études anatomiques.

On recherche activement l'auteur de cette lugubre plaisanterie.

La semaine prochaine, il sera intéressant de suivre dans la partie occidentale du ciel, quand le temps sera clair, la brillante planète Vénus, qui redevient étoile du soir.

Elle va se croiser avec Jupiter et passer au sud de cette autre belle planète, à moins de deux fois la largeur de la lune de distance le vendredi 24 janvier. Elle elle se couchera le lundi 20, 23 minutes avant Jupiter; le mardi 21, 18 minutes; le mercredi 22, 12 minutes; le jeudi 23, 6 minutes; le vendredi 24, une minute avant Jupiter. Le samedi 25, elle se couchera, au contraire, 3 minutes après Jupiter; le dimanche 26, 11 minutes; le lundi 27, 16 minutes, et le mardi 28, 21 minutes après Jupiter.

Éphémérides Roubaisiennes
18 JANVIER 1791. — Première assemblée générale des citoyens actifs de la commune divisée en trois sections; la première vote dans l'église de Saint-Élisabeth, la deuxième dans la chapelle du Saint-Sépulchre, la troisième dans l'église paroissiale. On avait à nommer un maire, huit officiers municipaux, dit-huit notables et un procureur de la commune. Les élections durent quatre jours.

Éphémérides Tourcoisines
30-31 décembre 1856. — Les Gueux mis en déroute rentrèrent dans leurs foyers. A Tourcoing où il y en avait un grand nombre, l'animation est grande.

Quant aux troupes du Gouvernement, elles se cantonnent à Lannoy. C'est par une lettre de M. de Lavigilla, officier, datée de Lannoy que le Gouverneur fut informé du combat de la veille, 29.

Après quelques jours de repos les bataillons de Noircannes se transportèrent devant Tournai, un des boulevards du Protestantisme. Ils s'en rendirent maîtres. Depuis lors, la guerre religieuse changea de théâtre, et les Protestants, heureusement pour nos cantons, portèrent leurs excès ailleurs.

G. B.
— Encore une malheureuse enfant brûlée vive par l'imprudence des parents. — Mardi, vers dix heures du matin, la femme Rabau, ménagère à Lumbrès, dut sortir pour aller puiser de l'eau et laissa une petite fille d'un an, avec son jeune frère âgé de trois ans et demi. — Dix minutes environ après le départ de la mère, la fille s'écroula aperçut en rentrant,

sa petite sœur dans la feu. — Saisie de frayeur elle n'osa pas la relever et courut précipitamment appeler sa mère. — Mais il était trop tard, la petite fille était morte horriblement brûlée. — Elle était tombée avec sa chaise la face dans la feu.

Le crime de Dorignies ne cesse d'être l'objet de toutes les conversations dans le canton de Denain.

On n'a pu, jusqu'ici, découvrir le coupable, mais une piste des plus sérieuses est suivie à Dorignies, et il ne serait pas impossible que, d'ici quelques jours, nous puissions annoncer l'arrestation de l'assassin de la petite Noémie Leroy.

— Mardi, dans la soirée, la dame Baratte, débitante de tabac à Faumont qui était venue en cariole, faire des approvisionnements à Douai, a été attaquée, près de cette ville, par trois individus qui possèdent le véhicule jusqu'à un petit fossé voisin de la route, bousculèrent la dame Baratte, lui firent des menaces et s'éloignèrent, emportant un sac de tabac.

Les auteurs de l'agression sont inconnus.

— Chronique des accidents.
— Le 14, un ouvrier de la sucrerie de M. Gautier, à Cantaigne, le nommé G. Nieppe, âgé de 35 ans, se disposait à nettoyer un appareil à triple effet. Au lieu de commencer par ouvrir un robinet d'air, il se mit à enlever les vis qui retiennent la porte de l'appareil, mais celui-ci, sous la pression de la vapeur, sauta et lança le malheureux Nieppe à deux mètres plus loin. Il avait eu la tête fracassée et avait été tué sur le coup.

— Mercredi, à trois heures de l'après-midi, un malheureux ouvrier, qui travaillait avec d'autres ouvriers, au moulin du Rôdeur, près Denain, à extraire d'un puits des pierres pour faire de la chaux, a été surpris par un éboulement qui l'a enseveli.

Retiré de suite par ses compagnons, on l'a transporté à son domicile à St-Roch, où il est mort une heure après.

— Un bien malheureux accident est arrivé, vendredi, à Viel Castel, M. Oscar R..., jeune homme de 25 ans, fils aîné de M. Hubert R..., adjoint au maire, était occupé à défaire une meule. Quand la voiture fut chargée, il tira fortement le couteau pour la serrir; mais celui-ci se détacha en entraînant dans sa chute M. Oscar R..., qui tomba à la renverse. On le ramassa, presque sans mouvement, et on le transporta chez ses parents, où il est mort, mardi, après de cruelles souffrances.

— Le 14 de ce mois, vers quatre heures du soir, le car du nommé Leblanc, journalier, à Salperwick, a été retiré de la rivière.

Le jour même, cet individu s'est levé vers six heures du matin, en disant qu'il se rendait à son travail.

Environ une heure après le départ de son domicile, on retrouvait sa casquette sur le rivage.

On ignore la cause de cette mort. — Leblanc est marié et laisse un enfant.

— On vient d'afficher la mise en adjudication des premiers travaux du port en eau profonde à Boulogne, qui aura lieu le samedi 22 février devant le conseil de préfecture du Pas-de-Calais.

Les travaux à adjuger sont ceux de l'infrastructure des digues et la maçonnerie des digues du sud-ouest et du large.

Le montant de l'estimation est, pour les travaux à l'entreprise, de 6,830,759 fr. 40 c., et pour la fourniture du ciment, de 2,667,248 fr.

Ensemble neuf millions et demi. On voit rarement d'aussi importantes adjudications.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Notre-Dame, 17.

Plâtres
Location et réparation, rue du Fontenoy, 58 15776

A. BOUTRY, 41, rue Espérance. — Pavages et plâtres, graviers. — Réparations. 16487

Architecture Industrielle
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte. Spécialité des constructions et installations industrielles, charpentes en fer à grande portée, (supplément 70 à 80 0/0 des colonnes dans les charpentes). Justifié médailles à l'Exposition universelle de 1878; deux autres médailles à la Société Industrielle du Nord de la France, pour constructions et études industrielles. 14945

Mécanicien
Eng. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Épicerie - Comestibles
OUDAR-FLOREN, rue Inkermann, 4 et 6, Roubaix.

Jean MASQUELLIER, rue Pavée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie. 14074

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation. P. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Roubaix. 14081

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 17 janvier. — Séraphine Michiels, rue de France, 15. — Germaine G..., rue de Valenciennes, 10. — Charlotte G..., rue de Valenciennes, 10. — Edmond Lammeus, rue de Valenciennes, 3. — Denis Vanmeirhaeghe, rue de Valenciennes, 3. — Edouard Lagogue, rue des Fusillés, 65.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS 17 janvier. — Palmire Wastaye, 15 jours, rue des Récollets 13. — Héloïse Cateau, 2 ans, rue du Fresnoy. — Marie Stalpar, 78 ans, journalière, aux Petites-Cours. — Auguste Dubus, 37 ans, rue du Couron, 27. — Ursule Fenard, 65 ans, à l'Hospice. — Revenant, présenté sans vie, rue de Valenciennes. — Eloy Oavry, 8 ans, Hôtel-Dieu.

État-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 17 janvier. — Sylvie Wynsaelle, Pont de Neuville. — Georges Buh, rue Neuve Chouqueul. — Victor Morel, rue de la Laitie. — Alice Dumoulin, boulevard Duthoit, Pont de Neuville.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 17 janvier. — Jennie Cabry, 8 m. 1/2, s. s. — Françoise G..., 86 ans, 2 moir, rue des Orphelins. — Henri Maes, 4 mois 23 jours, Halot. — Mélanie Maeren, 76 ans, épouse de Louise Naye, rue des Pierres.

CONVOI FUNÈBRES & OBITS
Les amis et connaissances de la famille de VIVIER-VANDENDRIESCHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle ROSE VIVIER, décédée à Roubaix, le 18 janvier 1879, dans sa 29^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— Henri Maes, 4 mois 23 jours, Halot. — Mélanie Maeren, 76 ans, épouse de Louise Naye, rue des Pierres.

Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Saint-Élisabeth, à Roubaix, le mardi 21 janvier 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Elisabeth-Joséphine DANSETTE, épouse de Monsieur Henri DERVAUX, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1878, dans sa quarante-et-unième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Élisabeth, à Roubaix, le mardi 21 janvier 1879, à 9 heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Constant FOURLINNE, décédé à Roubaix, le 21 novembre 1877, dans sa trentième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 20 janvier 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-François CRUQUE, décédé à Roubaix, le 5 janvier 1878 à l'âge de 70 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 21 janvier 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Elisabeth-Mathilde-Joséphine DANSETTE, épouse de Monsieur Henri Dervaux, décédée à Roubaix, le 18 décembre 1878, dans sa 41^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M^{lle} Marie-Léonie-Clémentine BEQUART, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1878, dans sa vingt-septième année; et à l'Obit solennel anniversaire, qui sera célébré le dit jour, à la même heure, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Auguste BEQUART, caporal au 65^e de ligne, mort glorieusement à la bataille de Saint-Quentin, le 19 janvier 1871, dans sa vingt-et-unième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M^{lle} Marie-Léonie-Clémentine BEQUART, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1878, dans sa vingt-septième année; et à l'Obit solennel anniversaire, qui sera célébré le dit jour, à la même heure, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Auguste BEQUART, caporal au 65^e de ligne, mort glorieusement à la bataille de Saint-Quentin, le 19 janvier 1871, dans sa vingt-et-unième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique
— On annonce la mort à Liège, d'un des débris de 1870, M. Joseph Sodar, ancien tambour-major du 1^{er} régiment de ligne, décoré de la Croix commémorative.

— Marié à un grave accident a eu lieu près de la station de London: au moment où M. le notaire Julliet, de cette localité, procédait à une vente de meubles, un craquement formidable se fit entendre, le plancher s'éleva, précipitant plus de cent personnes dans la cave.

Vingt-cinq personnes ont reçu des blessures plus ou moins graves.

Cette nuit on a encore été les Hauts-Fourneaux à Marcinelle. 150 ouvriers de plus viennent grossir le nombre de ceux que la crise industrielle commerciale prive de ressources.

— M. Leman, banquier, à Tournai est mort, hier après-midi.

— On écrit de Thiennes : « Un cas de fécondité bien remarquable s'est produit dans notre commune. Mme Renaud a donné le jour à trois enfants, dont un garçon et deux filles. Ce qui augmente encore l'intérêt d'un tel événement, c'est que les trois nouveaux-nés complètent la douzaine des enfants de ce pauvre ménage, et tous sont bien portants. »

« Fort heureusement pour eux, la charité de nos deux familles nobles est inépuisable; en outre, la situation de ce brave père de famille est éminemment pénible, qui sont tout à fait dévoués au soulagement de la misère. Une quête faite par eux dans la commune a produit la somme rondelette d'environ deux cents fr. Il faut le dire à la louange des habitants de Thiennes, tous ont contribué à cette œuvre charitable. »

« La mère et les enfants sont en bonne santé. »

— Il y a quelques jours, un cabaret de Vierrelles près de Chimay, a été le théâtre d'un accident qui a failli avoir des suites très-graves.

Quatre individus jouaient paisiblement aux cartes, lorsque tout à coup une détonation se fit entendre. Un des joueurs avait dans sa poche son palotet une poire à poudre à peu près pleine et, dans cette même poire, des allumettes. Celles-ci s'enflammèrent et mirent le feu aux munitions de imprudent joueur.

Fort heureusement, tout se passa relativement bien.

Un joueur roula sous la table. un autre eut la barbe plus ou moins roussie et ce fut tout. Ni morts, ni blessés!

Faits Divers

On écrit de Puebla (Mexique), le 15 décembre :

« Le train ordinaire de passagers parti de Puebla la nuit du 14 au 15 décembre emportait à destination de Veracruz une somme de plus de 23,000 francs, et constituait les remises pour l'Europe de divers commerçants de cette ville. Ce train devait se réunir à Apizaco au train direct qui se rend de Mexico à Veracruz. »

« Des individus qui connaissaient l'importance des valeurs emportées par le train de Puebla prirent, au nombre de 10 ou 13, des billets de passage pour le wagon de 3^e classe, qui se trouvait immédiatement après le fourgon contenant l'argent et les bagages. »

« Le train n'avait pas abandonné la gare depuis une demi-heure, que les bandits qui s'y trouvaient enlevèrent la cheville qui unissait au leur les autres wagons renfermant les passagers et l'escorte. »

« Une fois le train coupé en deux, les hardis voleurs qui se trouvaient dans la voiture de 3^e classe obéirent sous menaces de mort, le mécanicien à continuer sa route à toute vitesse. »

« Après un parcours d'environ huit kilomètres, à un endroit nommé Barranca Honda, un groupe de 25 hommes à cheval et armés jusqu'aux dents, placés de chaque côté de la voie, firent un signal d'arrêt au train. Aussitôt que les gredins qui se trouvaient sur la machine aperçurent la lanterne rouge de leurs camarades, ils intimèrent au mécanicien l'ordre d'arrêter le train. »

« Les bandits brisèrent alors les por-

tes du fourgon renfermant les caisses du numéraire et sa hâtèrent de charger celles-ci sur des mules qu'ils avaient amenées ad hoc et en nombre suffisant.

« Deux employés de la Compagnie ont été victimes de leur devoir dans la résistance courageuse qu'ils opposèrent au pillage du train. »

« M. Morales, garde-équipage, est mort, presqu' sur le coup, d'une balle qui lui a perforé les intestins et M. Santiago Ygou inspecteur de la ligne, a été assez grièvement blessé. »

« Cet attentat a causé une sensation des plus pénibles parmi tous les habitants de Puebla. »

Plusieurs journaux racontent que le commissaire de police du quartier Saint-Honoré à Paris pénétrait hier matin, à sept heures et demie, dans un petit hôtel de son arrondissement, et procédait à l'arrestation de M. le marquis de W..., ne présence d'une jeune femme qui vivait avec lui et qui porte dans le nobiliaire allemand un nom très plus connus.

Il paraît que le prétendu marquis de W..., n'est autre qu'un nommé Karl, valet de chambre du baron de K..., en Autriche, qui aurait réussi à enlever la fille d'un prince autrichien, voisin du baron au service duquel il était. Le faux marquis de W..., arriva à faire croire, paraît-il, à la jeune princesse que le rôle de valet de chambre qu'il remplissait auprès du baron de K..., n'était qu'un déguisement; que ce déguisement n'avait d'autre but que de se rapprocher d'elle, qu'il avait admiré un mois auparavant à Vienne, et dont il ne voulait plus désormais vivre éloigné.

Karl n'enlevait pas seulement l'héritière de la noble famille de Z..., mais il avait puisé dans le tiroir du baron de K..., 6,000 florins.

Vingt-quatre heures après la disparition de deux amoureux, le père de la jeune fille arrivait à Vienne, en compagnie du baron de K..., et une double plainte était déposée: l'une en détournement de mineure, l'autre en escroquerie.

Les deux gentilshommes appartiennent au grand monde allemand. La scandale fit donc beaucoup d'éclat; la police s'en émut et des recherches immédiates ne tardèrent pas à faire connaître que les fugitifs avaient pris la route de Paris.

À Paris hier matin, deux agents autrichiens se présentaient à la préfecture de police et étaient immédiatement mis en rapport avec M. Jacob, et hier matin le valet de chambre Karl était découvert, malgré son pseudonyme de marquis de W...

Karl a été écroué au dépôt, en attendant que les formalités internationales permettent sa comparaison devant la justice de son pays.

NOUVELLES DE MATIN
Paris, 17 janvier, 5 h. 40 soir.

La gauche s'est réunie à trois heures, boulevard des Capucines, sous la présidence de M. Pascal-Duprat.

Après avoir décidé qu'elle procéderait demain au renouvellement de son bureau, la réunion a discuté longuement la question du jour.

Le procès-verbal constate que la réunion est d'avis unanime que la déclaration ministérielle lue, hier, à la tribune est inacceptable.

Ont pris part à la discussion : MM. Margaine, Guichard, Levassaur, Peulevey, Sénart, Langlois, Tirard, Jules Ferry, Mélicet et Varambon.

Nous devons ajouter, que malgré la constatation inscrite au procès-verbal, il résulte clairement de la discussion que le sentiment presque unanime de la gauche serait favorable au maintien du Cabinet si M. Dufaure consentait à accuser ses déclarations de façon à corriger l'insuffisance du programme.